

Autres recommandations:

- Choix de bois résistants (mélèze, chêne, robinier...)
- Éviter les fissures dans le bois par séchage à l'air, sélection des bois et coupe à contrefil
- Mettre en oeuvre du bois sec, humidité à l'installation ≤ 18 %
- Éviter un assèchement retardé par des couches de peintures agissants comme un écran pare-vapeur
- Renoncer au bois dans les zones critiques
- Permettre une altération par le climat et le cas échéant brûler le bois après son aptitude d'emploi

Schéma 2 mesures constructives de protection du bois

cf. tab. 2

cf. fig. 1 + tab. 2